

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

5 novembre 2013

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue le **5 novembre 2013** à 19 heures à la salle du conseil, située au 312, rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents : - M. Louis-Marie Bastille, maire
 - M. Émile-Olivier Desgens, conseiller
 - M. Yannick Bélanger, conseiller
 - M. Jean-Guy Raymond, conseiller
 - M. Simon Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila assiste à la session.

2013-11-0239

1. Ouverture de la session

La session est ouverte à 19h00 par Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste.

Il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Yannick Bélanger, d'accepter l'ouverture de la session.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. Constat et lecture de l'avis de convocation

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal, le maire, Louis-Marie Bastille, constate que l'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil qui ne seraient pas présents à l'ouverture de la session.

La lecture de l'avis de convocation est faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila.

2013-11-0240

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Émile-Olivier Desgens, appuyé par Simon Pelletier et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-11-0241

4. Modification du calendrier des séances du Conseil 2013

ATTENDU QUE dans sa résolution N° 2012-12-0282, le Conseil fixait le calendrier des séances pour l'année 2013 fixant notamment la séance du mois de novembre 2013;

ATTENDU QUE par résolution N°2013-08-0178, ce conseil modifiait le calendrier des séances du conseil pour fixer la séance du mois de novembre le 12 novembre 2013 à 20 heures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Yannick Bélanger de modifier le calendrier des séances du Conseil 2013 spécialement la séance du mois de novembre 2013, qui se tiendra le mercredi 13 novembre à 20h à la salle du conseil au 312, Principale à Saint-Modeste.

Un avis public de la modification du calendrier sera publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

7. Période de questions à l'intention des gens de la salle

Pas de questions.

2013-11-0242

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Yannick Bélanger, appuyé par Simon Pelletier, de lever la session à 19h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

En signant le présent procès verbal, le maire Louis-Marie Bastille est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.

Alain Vila
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Louis-Marie Bastille,
Maire